



TOURNOI DU 8 MAI



34ÈME ÉDITION

CATÉGORIE U9, U11, U13 ET U12/U13F
HIPPODROME DE SABLÉ SUR SARTHE

ENTRÉE GRATUITE



JEUDI 8 MAI 2025 | 09H-18H



JETTRANSPORTE.COM

☎ 06 22 05 80 08 02 43 92 36 88



TOURNOI DU 8 MAI



34ÈME ÉDITION

U9, U11, U13 ET U11/UI2/UI3 FÉMININES

Le Sablé FC a le plaisir de vous inviter à la 34ème édition de son grand tournoi annuel !

40 équipes U9, 40 équipes U11, 40 équipes U13 s'affronteront

**16 équipes pour les féminines U11F/UI3F et UI3F
Chacune des équipes disputera 7 rencontres:**

Chaque joueur/joueuse sera récompensé(e) pour sa participation

Les clubs qui engageront au moins 3 équipes (dans des catégories différentes) concourront pour le challenge Jean Paul Trohel

**N'HESITEZ PLUS: INSCRIVEZ VOS ÉQUIPES
DATE LIMITE D'ENGAGEMENT: 15 FÉVRIER 2025**



TOURNOI DU 8 MAI



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM DU CLUB:

Catégorie U9 : **INSCRIPTION 50€**

Nom du responsable :

Téléphone : Mail :

Catégorie U11 : **INSCRIPTION 50€**

Nom du responsable :

Téléphone : Mail :

Catégorie U13 : **INSCRIPTION 50€**

Nom du responsable :

Téléphone : Mail :

Catégorie Féminines : **INSCRIPTION 50€**

Nom du responsable :

Téléphone : Mail :

TOUT CLUB ENGAGEANT AU DELÀ DE TROIS ÉQUIPES SUR LE TOURNOI AURA LA GRATUITÉ POUR L'ENGAGEMENT DE LA 4ÈME ÉQUIPE

MERCI DE JOINDRE VOTRE RÉGLEMENT À CE BULLETIN (CHÈQUE A L'ORDRE DU SABLÉ FC)
STADE REMY LAMBERT - ROUTE DE PRÉCIGNÉ 72300 SABLÉ SUR SARTHE



TOURNOI DU 8 MAI

RÈGLEMENT



Article 1: Présentation de la compétition

Le 34ème Tournoi du 8 Mai U9/U11/U13/U11F/U12F/U13F est organisé par le Sablé Football Club le 8 mai 2025 sous couvert de la ligue PAYS DE LA LOIRE de Football et du District de Football de la Sarthe. Ce tournoi se déroulera sur le complexe de l'Hippodrome (16 terrains en herbe) sera composé de 40 équipes U9, 40 équipes U11 et U13 et 16 équipes pour le tournoi féminin U11F/012F/013F (3 années d'âge). La compétition débutera le mercredi 8 mai 2025 à 9h00. Elle se terminera ce même jour à 17h45.

Les équipes devront se présenter 30' avant le 1er match pour confirmer leur présence.

Article 2: Délégation /licence et qualification des joueurs/joueuses

Chaque équipe sera composée de 8 joueurs au maximum pour les U9 et de 10 joueurs pour les U11/U13 et la catégorie féminine.

Une feuille de match mentionnant les noms, les prénoms et numéro de licences de joueurs/joueuses sera à compléter en début de tournoi et sera valable pour l'ensemble de la compétition (en cas de litige ou réclamation). Les organisateurs seront autorisés à vérifier.

Il ne sera pas permis aux entraîneurs ou autres responsables des clubs d'obtenir ou de prendre connaissances des feuilles de match qui resteront la propriété du club organisateur.

Article 3: Engagements

U9=50 €; U11=60 €; U13= 60 €; Féminines=50 €

Tout club engageant au delà de trois équipes sur le tournoi aura la gratuité pour l'engagement de la 4ème équipe.

Article 4: Durée des rencontres

Les rencontres de poule et de classement se dérouleront en 1x10 minutes, pour toutes les catégories.

Sauf les finales qui se joueront 2x6 minutes pour les U9/UM/Féminines et 2x7 minutes pour les U13.

Article 5: Déroulement de la compétition

La compétition se déroulera en 2 ou 3 phases selon la catégorie.

Dans un premier temps: match de poule et de classement puis les finales.

Un classement sera établi à l'issue de ces rencontres selon les conditions suivantes: Victoire sur le terrain 4 points, victoire au tirs au but 2 points; défaltes au tirs au but 1 point; défaite sur le terrain 0 point. En cas d'égalité de point, le classement sera établi de la façon suivantes:

1. En cas d'égalité de points par l'une des places, il est tenu compte, en premier lieu, du classement aux points des matchs joués entre les deux clubs ex æquo.
2. En cas d'égalité de classement des matchs joué entre les clubs ex æquo, ils sont départagés par la différence de but marqués et concédés.
3. En cas de nouvelle égalité de différence de buts entre les club ayant le même nombre de points, on retiendra alors celle calculée sur les matchs du 2ème critère.
4. En cas d'égalité de différence de buts sur tous les matchs, on retiendra en premier, et dans les mêmes conditions celui qui en a marqué le plus grand nombre 5.
5. En cas de nouvelle égalité, une série de trois tirs aux buts sera réalisée par trois tireurs différents. Après, vainqueurs défini par mort subite.

Article 6: Arbitrage

L'arbitrage sera confié à une délégation d'arbitre district, ligue et bénévoles, sous couvert de M VATTANT Guy. Chaque match sera arbitré par un arbitre officiel (central + deux assistants représente par chaque clubs). Un délégué de police du terrain sera présents pour veiller au bon comportement des entraîneurs et personnes présentes sur le banc de touche et au respect du protocole d'avant match.

Article 7: Règles du jeu

Le tournoi du 8 mai 2025 se déroulera en application du règlement du football à 8 et à 5 en vigueur. Néanmoins il sera autorisé à procéder à des changements illimités avec entrées et sorties. L'arbitre central devra être prévenu des entrées et sorties par son assistant défaut le délégué de la police du terrain sans pour autant arrêter le cours du jeu. Un carton rouge ou à défaut deux avertissement (deux cartons jaunes), dressés par l'arbitre obligera le joueur, l'entraîneur ou le dirigeant à quitter le terrain sur le champ. La dite personne devra purger un match de suspension ferme à compter du match suivant. Le comité d'organisation se laisse le droit d'allonger la suspension en cas de gravité des faits qui seraient contraire à l'éthique sportive et à celle du tournoi.

Catégorie U9: tout but marqué à l'engagement sera refusé.

Article 8: Terrain

Les rencontres auront lieu sur des terrains en herbe. Elles se dérouleront au complexe de l'hippodrome qui se compose de 16 terrains.

(5 terrains U13, 5 terrains U11, 4 terrains U9 et 2 terrains U13F)

Article 9: Récompenses

Les vainqueurs du tournoi repartiront avec des coupes et récompenses. Des récompenses seront offertes à tous les participants.

Article 10: Communication-Droit à l'image

Les joueurs/joueuses et leur encadrement autorisent l'exploitation de toutes images fixes ou audiovisuelles prises lors de la compétition.

Les résultats et autres reportages écrits seront réalisés et consultables sur le site officiel du club www.sablefc.com ou bien sur le compte instagram du club.

Article 11: Responsabilité et engagement médical

Le Sablé FC décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol. Toute dégradation faite dans les locaux mis à disposition, sera à la charge du responsable. Une équipe de secouriste de la Croix Rouge sera sur place tout au long de la compétition. Le centre hospitalier du Bailleul et le Samu 72 seront avertis de l'organisation du tournoi.

En cas de nécessité de faire appel à ces services, un accès leur est réservé. L'engagement au présent tournoi entraîne l'acceptation de son règlement émis sur les onze articles. Les organisateurs à déclasser l'équipe en infraction en cas de non respect des règles fixées.